



Le Bilan de Compétences

Trame et descriptif détaillé

Dernière mise à jour : août 2021

Contexte du Bilan de Compétences chez TALENVIA

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et le cas échéant, de formation.

Le bilan de compétences a été défini légalement en 1991 et actualisé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel – [décret du 28 décembre 2018 n°2018-1330](#).

Le bilan comprend obligatoirement trois phases décrites dans le déroulé pédagogique :

1) Phase préliminaire :

Elle permet de définir et d'analyser la nature de vos besoins, de vous informer des conditions de déroulement du bilan de compétences ainsi que des méthodes et techniques de mise en œuvre.

2) Phase d'investigation :

Cette phase permet d'analyser vos motivations et vos intérêts professionnels, d'identifier vos compétences et aptitudes, d'évaluer vos connaissances générales et déterminer vos possibilités professionnelles.

3) Phase de conclusion :

Elle permet de prendre connaissance des résultats détaillés avec présentation de la synthèse écrite de votre bilan de compétences.

Le bilan de compétences se pratique dans le respect du code de déontologie de la profession, garantissant la confidentialité absolue, le respect, et la bienveillance.

L'ensemble des documents relatifs à Bilan de Compétences sera conservé selon un déontologie professionnelle stricte, conformément aux règles RGPD, pendant une année après la fin du parcours.

Qui est concerné par le Bilan de Compétences ?

Tout salarié, indépendant ou demandeur d'emploi, de tout âge, désireux de faire le point sur son parcours, à un moment clé de sa vie professionnelle. Il n'y a aucun âge requis pour faire ce travail.

Objectifs du Bilan de Compétences

Objectif général

En vous offrant ce temps de **réflexion et d'action**, le Bilan de Compétences TALENVIA vous permettra de **repérer, formaliser, et valoriser les compétences et qualités indispensables** pour :

- Mobiliser votre potentiel pour explorer de nouveaux espaces professionnels ;
- Définir un nouveau projet professionnel ;
- Valider la faisabilité de votre projet professionnel – si déjà défini ;
- Déterminer votre orientation ou changer d'orientation ;
- Vous mettre en action et donner un nouvel élan à votre parcours professionnel.

Objectifs pédagogiques et opérationnels

1. Être capable d'expliciter et prendre conscience de son parcours
2. Être capable confronter sa perception de sa personnalité et ses intérêts avec celle de son entourage
3. Être capable d'identifier 3 projets professionnels possibles
4. Être capable d'identifier de ses objectifs personnels
5. Être capable d'identifier 3 chemins possibles et celui recommandé par le consultant

Contenu détaillé du Bilan de Compétences TALENVIA

- **Analyse de votre parcours passé** : compétences, qualités, expériences, atouts, limites, intérêts, motivation etc.. [Outils : Questionnaire élève initiale TALENVIA + travail intermédiaire sur les compétences.](#)
- **Analyse de votre parcours à 360° grâce aux questionnaires TALENVIA.** Nous faisons ainsi participer votre entourage : famille, amis, collègues ou anciens collègues. Ils nous diront tout sur vous, et vous permettront de reconnaître ou de découvrir des traits de votre personnalité importants pour nourrir notre réflexion ensemble. [Outils : Questionnaires 360° TALENVIA.](#)

- **Analyse de votre personnalité et de vos intérêts.** Nous vous aidons à identifier les situations et les tâches qui vous sont naturelles ou contraintes, ainsi qu'à mieux reconnaître vos talents naturels. [Outils : Le questionnaire d'intérêts professionnels TALENVIA.](#)
- **Projection sur votre futur projet professionnel :** découvertes de secteurs et métiers sur le territoire, réseaux et ressources, portefeuille de compétences, dispositifs de formation existant, élaboration de 3 pistes professionnelles/formation, etc... [Outils : l'analyse des métiers-repères TALENVIA.](#)
- **Le plan de formation détaillé TALENVIA,** dont l'expertise se porte sur la connaissance des formations diplômantes et certifiantes en France comme à l'international. Notre méthode et notre expertise vous permet de construire un plan de formation et d'action sur-mesure en fonction de votre situation académique, financière, professionnelle ou familiale. Pour cela, nous vous faisons explorer plusieurs univers. [Outils : le moteur de fiches formations TALENVIA.](#)

Rappel : les essentiels prévus par la loi : "Le bilan de compétences est un dispositif relevant de la formation professionnelle continue qui consiste à analyser ses compétences professionnelles et personnelles, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation " – Code du Travail – article L 6313-10.

Déroulé pédagogique

Le Bilan de Compétences comprend un **entretien téléphonique de trente minutes gratuit et sans engagement**, vous permettant de vérifier – en accord avec la professionnelle du Bilan de Compétences – que l'outil correspond bien à vos attentes et à vos besoins.

Le Bilan de Compétences TALENVIA respecte les **3 phases fixées par le Code du travail** et la réforme de la formation professionnelle :

- **Phase préliminaire :** connaissance mutuelle entre vous et votre praticienne, présentation de la démarche du BC – Bilan de Compétences – et vérification de votre motivation à vous engager dans la démarche, précisions de vos attentes, définition de votre objectif de BC, détails organisationnels et pratiques, contractualisation et tous points que vous souhaitez voir traités ;
- **Phase d'investigation et de construction :**
 - de votre personnalité et de votre comportement en situation professionnelle, de votre parcours professionnel et extraprofessionnel, et de vos envies/idées/projets professionnels. C'est une phase très approfondie dans le BC TALENVIA et elle nécessite un travail en toute **autonomie de votre part**, d'un volume horaire minimum de 9 heures.
 - du projet professionnel.
 - du projet académique relatif à celui-ci.
- **Phase de conclusions :** Remise du document de synthèse, bilan de votre BC TALENVIA et co construction de votre plan d'action incluant bien évidemment le plan de

formation, le plus sur-mesure possible, prenant en compte les contraintes initiales (financières, académiques, familiales, géographiques).

- **Phase de suivi à 6 mois : entretien téléphonique ou en présentiel d'1 h 30** permettant de vérifier la mise en œuvre du plan d'action, l'atteinte des objectifs et l'avancée du projet professionnel/de formation.

Cependant, le Bilan de Compétence TALENVIA peut être ajusté et modulé en fonction du profil du bénéficiaire, tant au niveau de la durée des séquences, du contenu, que du rythme.

Encadrement, méthode et outils

- **Encadrement : Arnaud Maynadié, directeur de l'activité B2C TALENVIA.**
- Notre approche – centrée sur la personne – donne priorité à l'identification des talents de l'individu, et la construction d'un plan de développement éducatif de ceux-ci.
- Notre accompagnement est issu des pratiques et de l'expertise du coaching et du Bilan de Compétences ;
- Le Bilan de Compétences TALENVIA se réalise sous forme d'entretiens en présentiel ou à distance de 1h à 1h30.
- L'encadrement, l'animation et le suivi seront réalisés par une praticienne du Bilan de Compétences et coach de transition professionnelle.

Nos références théoriques et outils:

- la procédure du Bilan de Compétences, telle que définie code du travail ;
- outil numérique collaboratif ;
- logiciels de visioconférence ;
- ressources pédagogiques et professionnelles ;
- le test d'intérêts professionnels TALENVIA;
- le test IRMR
- questionnaires à 360°
- outils d'extraction des compétences TALENVIA
- fiches repères-métiers
- fiches formations

Pré-requis nécessaires

Aucun prérequis nécessaire. Nous demandons cependant de maîtriser parfaitement le français ou l'anglais (niveau C1).

Modalités et outils d'évaluation

Notre démarche d'évaluation est basée sur le modèle Kirpatrick® et repose sur 4 niveaux d'évaluation :

- **Réaction:** en continu, au fil de l'eau : votre ressenti, vos besoins votre satisfaction ;
- **Apprentissage:** évaluation des connaissances acquises : sur vous, sur les techniques, sur les outils, sur l'environnement professionnel, sur les ressources et réseaux, sur les métiers etc.... ;
- **Comportement:** évaluation des comportements mis en œuvre **pendant et à l'issue** du bilan de compétences via le transfert des connaissances et compétences acquises dans les plans d'action.
- **Résultats:** évaluation à chaud des résultats obtenus par rapport à vos attentes et évaluation à froid (6 mois après la fin du Bilan de Compétences) sur les effets induits de l'accompagnement et les résultats réels.

Modalités :

- En amont : entretien de motivation et de validation de la démarche BC
- Pendant : évaluation tout au long du BC en début de chaque séance qui permet de mesurer votre satisfaction.
- En aval : entretien retour d'expérience – RE – 6 mois après la fin du BC.

Outils :

- Questionnaires de satisfaction TALENVIA adressés après la fin du BC
- Témoignages anonymes des stagiaires
- Avis Google
- Avis sur l'appli moncompteformation
- Recommandations

Timing du Bilan de Compétence TALENVIA

- Le 1^{er} entretien téléphonique de 30 minutes à une heure – séance gratuite et sans engagement, permet de valider votre projet de Bilan de Compétences ;
- La prestation qui se déroule sur une durée maximum de 24 heures, s'étend sur 4 à 5 mois ;
- 15 heures d'entretiens (durée d'un entretien : entre 1 heure 30 à 2 heures)
- 9 heures de travail individuel dont les modalités et les contenus seront validés et vérifiés par la praticienne.

Soit 24 heures de prestation

- 1 entretien de suivi (6 mois après la fin du "Bilan de Compétences TALENVIA")

Tarifs

2800 € TTC, soit 2 333 € HT.

Accès

Après un 1er contact téléphonique ou mail, un entretien téléphonique d'une heure précède la proposition commerciale adaptée à vos besoins et attentes.

Le démarrage se fait 15 jours après l'inscription ou la réception du devis signé.

Accès handicap

Si vous êtes en situation de handicap, notre référente Manuela Pelletier se tient à votre disposition pour vous informer sur les accès possibles liés à votre situation. Nous vous proposerons un aménagement et des supports adaptés en fonction de votre handicap.

Contact

contact@talenvia.com

01 77 46 74 22